# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 17 francs par al.

Les abennements se paient d'avance. — Joindre 50 contimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, ne 34, et Place de la Bourse, ne 3, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judicialres de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

# L'ANTISÉMITISME

En écrivant cet article, je n'ai pas l'espoir de convertir un seul antisémite déclaré; car, endurcis par la haine et aveuglés par les préjugés, de tels êtres ne sont pas moins inaccessibles au sentiment qu'à la raison. Il me suffit de mettre en garde contre des idées injustes et fausses tous les honnêtes gens qui me liront. Lorsqu'un poison s'est introduit dans l'organisme, le premier soin du médecin, s'il ne peut aussitôt l'éliminer, est de préserver de la contagion les parties encore saines. Ainsi doit-on procéder à l'égard de cette maladie sociale, qu'est l'antisémitisme!

Que tous les griefs articulés contre les juifs tombent en poussière au premier examen sérieux, c'est ce que nous allons montrer tout à l'heure. Mais d'abord il convient de mettre en lumière ce qu'il y a d'inique et d'inhumain dans la condamnation en bloc de toute une catégorie de citoyens. N'y eût-il qu'un honnête homme parmi les juifs, cet homme a droit qu'on l'excepte des autres et qu'on ne l'enveloppe pas dans l'universelle réprobation !... Eh quoi! Parce qu'un patron juif aura mis à la porte un employé, ou bien parce que dans un concours un candidat juif l'aura emporté sur un candidat chrétien, est-il juste que, poussés par la rancune et par la jalousie, l'employé chassé et le candidat évincé jettent l'anathème à tous les juifs, dont ils ne peuvent pourtant pas se croire les victimes? Et si quelque juif a réellement commis une faute ou un crime, est-il juste qu'avec lui on condamne tous ses coréligionnaires irresponsables? Ainsi quand les attaques des antisémites ne reposent sur rien, elles blessent injustement tout le monde; et quand elles sont en partie fondées, au lieu d'atteindre les coupables - qui s'en rient, elles retombent sur les innocents - qui en souf-

Ces juifs, sur qui s'acharnent tant d'injustes colères, sont cependant des hommes! Ils ont un cœur fait, comme celui de tout mortel, pour la tristesse et la joie, pour l'espérance et l'amour. Toutes les fatalités de l'existence pèsent également sur eux: les besoins corporels sans cesse renaissants, les maladies toujours menaçantes et la mort immanquable. La vie les prend et les roule en son tourbillon: passagers du même bord, ils font la même traversée que vous, chrétiens, qui êtes leurs frères ; ils sont secoués par les mêmes flots, il sont battus des mêmes vents! Pouquoi donc ajouter encore aux souffrances, qui leur sont communes avec vous? Si vous avez au cœur quelque pitié, songez un peu à l'amertume douloureuse du juif aux cheveux blancs, qui, au soir d'une existence tout entière vouée au bien, s'endort du dernier sommeil aux cris de mort des sauvages antisémites, ou bien encore à l'étonnement attristé du jeune homme aimant et pur, qui, sur le point de s'élancer joyeux vers la vie, voit tout autour de lui, au lieu des sourires qu'il cherche, des regards haineux et défiants. Rien n'est plus affligeant surtout et plus funeste aussi que les paroles de haine proférées par des bouches enfantines. Oh! qui dira le mal que des enfants, à qui l'on a imprudemment soufflé des mots envenimés, peuvent faire à d'autres enfants, et combien d'âmes délicates, au moment de s'épanouir, se sont repliées craintives sur elles-mêmes, froissées peut-être pour toujours!

Et maintenant, braves gens, à qui je m'adresse, écoutez les belles raisons religieuses, patriotiques, économiques et morales, que les antisémites ont d'infliger aux juifs toutes ces cruelles souffrances.

D'abord, pensent - sans oser le dire - un certain nombre d'entre eux, il faut venger le Christ, que les juifs ont méconnu et persécuté !... Ils ont refusé de reconnaître en lui le Messie, c'est vrai; mais leurs prophètes leur avaient dit que le Messie serait une ère de paix et de bonheur, et point du tout un homme. Combien du reste aujourd'hui, parmi les catholiques ont cessé de voir en Jésus le fils chéri de Dieu! Les juiss, j'en conviens, ont commis une faute grave en s associant à la persécution du Christ. Tous cependant n'ont pas trempé dans le crime, puisque c'est parmi eux que Jésus a trouvé ses défenseurs les plus ardents, ses disciples les plus aimés. Et les cou-Pables eux-mêmes, oublie-t-on que le Christ les a pardonnés; car, disait-il, « ils ne savent ce qu'ils font. » D'ailleurs, au nom de quelle justice surannée prétend on aujourd'huifaire expier aux juifs le tort de leurs aïeux? Le crime du père n'est pas imputable au fils, à plus forte raison à ses descendants très lointains. A défaut de justice et de charité chrétienne, ayez au moins, chrétiens sectaires, un peu de reconnaissance pour le judaïsme d'où votre religion est sortie, et pardonnez à la race à qui vous devez votre Dieu.

Mais, dit-on, non contents d'avoir autrefois persécuté le Christ, les juifs font encore aujourd'hui la guerre au christianisme. Il est faux, répondrons-nous, que l'intolérance soit du côté des juifs: entrez dans les églises et dans les synagogues ; vous verrez qui excite à la haine, des rabbins ou des prêtres. Et comment seraient-ils intolérants, ceux qui, formant une infime minorité, ont plus que tous les autres besoin de tolérance? Le judaïsme a pu être intolérant jadis. quand il était le maître parmi les peuplades de la Palestine et que le temple de Jérusalem était encore debout; mais il y a bien longtemps que son esprit s'est élargi... Et la Franc-maçonnerie, objecte-t-on, n'est-elle pas juive? Non, elle ne l'est pas, ni par son origine, ni par son esprit. C'est en Angleterre qu'est née cette institution, au xviiie siècle, à une époque par conséquent où les juifs n'avaient aucune influence; il y a plus: longtemps les loges furent fermées aux juifs; et encore aujourd'hui, dans certains pays, ils n'y ont pas accès. Quant aux juifs, qui, chez nous par exemple, en font partie, on peut dire qu'en général ils ne sont pas moins hostiles à leur propre religion et à la religion protestante qu'à la religion catholique. Et c'est d'ailleurs faire preuve d'un singulier aveuglement ou d'une hypocrisie insigne que de ne pas voir ou de ne pas vouloir reconnaître que le catholicisme rencontre ses plus farouches adversaires parmi les catholiques eux-mêmes.

Il est vrai que ces ravages de l'athéisme dans les masses catholiques, certains n'hésitent pas à les attribuer à la diffusion de l'esprit juif. Comme si, pour devenir incroyants, les catholiques avaient besoin de se mettre à l'école de juifs incrédules! Ou comme si. - le reproche alors serait plaisant, — le judaïsme par lui-même était une religion d'impiété! Pourtant, s'il y a jamais eu un peuple, qui a cru profondément à un Dieu unique et distinct du monde, créateur de toutes choses et dispensateur de tout bien, c'est, j'imagine, le peuple juif. C'est même pour avoir été le premier à formuler clairement de pareilles croyances, en un temps où tout le reste de l'humanité adorait encore les dieux multiples du paganisme, que ce peuple a toujours fait l'étonnement des historiens: Renan n'allait-il pas jusqu'à parler du « miracle juif »? Et si de nos jours beaucoup de juifs ont été, comme un grand nombre de chrétiens, gagnés par l'incrédulité scientifique, il s'en faut que tous les juifs soient des athées et des matérialistes. Peut-être ignore-t-on qu'en France la Ligue Nationale contre l'athéisme a été fondée par un juif, le philosophe Adolphe Franck! Et je ne craindrai même pas d'affirmer que le matérialisme répugne à l'esprit juif plus qu'à l'esprit chrétien : beaucoup de penseurs israélites. - la remarque en a été faite par l'un d'entre eux, James Darmesteter, - quand ils renoncent à la foi de leurs pères, inclinent de préférence vers le panthéisme, qui justement est l'opposé du matérialisme.

II Prétendus défenseurs de la religion, les antisémites sont aussi les prétendus défenseurs de la patrie. « Les juifs, disent-ils, sont des étran-

gers en France; ils sont d'une race différente de la nôtre; ils ne sauraient s'attacher à leur pays. » — Quelle prodigieuse ignorance! Et quelle in-

fâme calomnie! Il y a déjà de nombreuses années que la science a fait justice de la fameuse théorie des races. Mais, comme l'a très bien noté M. Darlu, « c'est au moment où elle est chassée du cabinet des savants, que l'idée de race descend dans la rue. » Entre la race aryenne et la race sémitique, il est impossible d'établir une distinction foncière; et quand bien même on serait parvenu à prouver que ces deux races sont différentes, il faudrait encore démontrer que chacune d'elles a su conserver jusqu'à présent toute sa pureté. Or il est évident qu'au cours des siècles, malgré l'interdiction des mariages mixtes, les deux races se sont mélées. Combien de juifs d'ailleurs descendent de païens et même de chrétiens convertis au temps où le judaïsme faisait à Rome du prosélytisme! Et combien de chrétiens descendent de juifs baptisés aux premiers temps du christianisme ou plus tard à l'époque des persécutions! Dans les veines de bien des juifs coule donc du sang aryen, comme dans les veines de beaucoup de chrétiens coule du sang juif. Au surplus, l'expérience n'est-elle pas là pour nous montrer qu'en fait la plupart des juifs ne se distinguent des chrétiens ni physiquement ni moralement?

C'est qu'en effet le milieu modifie profondément ce qu'on appelle une race. « Si la race propose, a-t-on pu dire avec raison, c'est le milieu qui dispose. » C'est lui qui fait un choix parmi les qualités et défauts que nous portons en germe, développant les uns, annihilant les autres. En ce sens il est très vrai de dire que chaque pays a les juifs qu'il mérite. Soumettez tout un peuple à un régime d'oppression; parquez-le dans des quartiers spéciaux de vos villes : condamnez-le à exercer uniquement quelques vils métiers.... Et puis, étonnez-vous qu'il contracte de mauvais plis et qu'il prenne de déplorables habitudes! Mais si les juifs, au cours de longs siècles d'une persécution barbare, ont acquis certains défauts, - qu'on leur reproche, en même temps d'ailleurs que certaines qualités, qu'on refuse de leur reconnaître, ne convientil pas d'attribuer cet ensemble de caractères aux événements historiques plus qu'à la race? Et ne doit-on pas penser que le temps défera ce que le temps a fait? Encore une ou deux générations, et les juifs de France, si prompts à s'assimiler, se seront entièrement confondus avec le reste de leurs compatriotes!

Si les juifs doivent quelque chose à leur race. c'est uniquement cette vitalité singulière qui leur a permis de survivre à vingt siècles de persécutions. Mais les autres traits de leur caractère, en particulier l'exclusivisme et la solidarité qu'on leur reproche tant, s'expliquent par leur condition passée ou par leur situation présente. On les a longtemps condamnés à vivre seuls : rien d'étonnant à ce que ce long isolement ait laissé aux moins cultivés d'entre eux quelques marques distinctives! Mais aujourd'hui ils tiennent tous à se mêler à la vie commune; et là où ils semblent se tenir encore à l'écart, c'est qu'on les oblige à rester à distance. On en veut à leur esprit de solidarité! Mais c'est le propre de tous ceux qui forment une minorité de se rapprocher pour se connaître et s'entr'aider, surtout quand des périls communs les menacent. En France les protestants ne sont pas moins solidaires entre eux que les juifs; et je crois même avoir observé qu'ils le sont beaucoup plus: les protestants ne sont pourtant pas de race sémitique! Comme si d'ailleurs parmi les juifs les distinctions de classe n'existaient pas aussi bien que parmi les chrétiens! Je suis bien sûr qu'un Rothschild se sent plus solidaire de tel ou tel millionnaire très catholique que du premier ouvrier juif venu.

C'est donc à tort qu'on accuse les juifs de former une nation au milieu de chaque nation. Ils ne constituent un groupe à part que dans les pays où on les empêche de se fondre dans la masse des habitants. En France on peut affirmer qu'ils sont Français. Et comment les juifs n'aimeraient-ils pas la France? Grace à elle ils ont reconquis leur dignité d'homme, ils ont obtenu le droit de se développer librement, ils ont éprouvé la joie d'avoir enfin une patrie à aimer et à servir. Le juif n'est pas oublieux ni ingrat : presque toutes fes fêtes de sa religion sont des cérémonies commémoratives, presque toutes ses prières sont des actions de grâces! Les juifs sont donc fortement attachés à la France par les liens étroits de la reconnaissance. Il ne faut pas croire d'ailleurs que les juifs sont tous des nouveaux venus en notre pays. Parmi ces énergumènes, qui vont poussant leur cri de guerre «la France aux Français», il y en a plus d'un sûrement dont la famille est établie en France depuis moins longtemps qu'un grand nombre de juifs, dont les ancêtres sont venus se fixer en Alsace et dans le Comtat Venaissin au XIVe siècle, ou se sont installés dans le Sud-Ouest de la France, à Bayonne et à Bordeaux, deux cent quarante ans avant la Révolution. Les juifs avaient beau, avant 89, être parqués dans les ghettos: ils n'en vivaient pas moins sous leciel de France; ils n'en parlaient pas moins la langue française, puisque la plus

<sup>1</sup> C'est l'élégie d'un juif champenois, Jacob ben Juda, sur les martyrs de Troyes (1288).

ancienne élégie qu'on trouve dans notre littéra-

ture, a été composée par l'un d'eux '; ils n'en

étaient pas moins enfin, en dépit des persécutions, attachés pieusement à la terre de France. où dormaient tous les morts qui leur avaient été chers! Et quant aux juifs, qui, chassés de Russie, de Pologne ou de Roumanie, sont en France depuis une date plus récente, comment n'aimeraient-ils pas le pays hospitalier qui les accueille, et comment n'en deviendraient-ils pas des citovens passionnément dévoués, ainsi qu'au XVII° siècle les protestants expulsés de France devinrent les sujets fidèles du margrave de Brandebourg qui leur avait donné asile? Au surplus, entre l'esprit français et l'esprit juif, faits tous deux de clarté et d'ironie, comme entre l'âme française et l'âme juive, toutes deux éprises de justice, il semble y avoir une secrète et profonde affinité. L'amour des juis pour la France a donc en leur cœur de nombreuses et puissantes racines ; il ne s'alimente pas seulement aux sources vives de la reconnaissance; il puise encore sa force dans de vagues souvenirs héréditaires et dans de mystérieuses sympathies. Etant à la fois très instinctif et très réfléchi, leur patriotisme n'en est que plus robuste.

Pour quelle raison leur dénier donc le sentiment patriotique? Les traitera-t-on d'allemands, parce que beaucoup d'entre eux ont des noms aux consonances germaniques? Qu'on déclare alors qu'elles n'ont jamais été françaises et qu'elles n'ont aucun droit à le redevenir, ces villes d'Alsace qui s'appellent Reischoffen, Freechwiller ou Wissembourg! Et qu'on raye également de l'histoire de France les noms si peu français de Giulio Mazarini et de Napoleone Buonaparte !... Mais qu'importe après tout que les noms soient anglais ou allemands, italiens ou espagnols, pourvu que les cœurs soient français! Parmi les allemands, qui en 70 se montrèrent les plus acharnés contre la France, beaucoup, - descendants de huguenots réfugiés, - avaient des noms aux sonorités bien françaises. Et veuton savoir pourquoi l'on trouve dans les principales villes de France tant de juifs aux noms allemands? C'est qu'au temps où l'Alsace était terre française beaucoup de juifs y habitaient, et qu'après la guerre la plupart d'entre eux, pour ne pas devenir allemands, n'ont pas hésité à

quitter leur province natale. Aux jours glorieux et sombres du danger plus d'un juif a su prouver qu'il aimait sa patrie et savait la défendre. Faut-il citer le commandant Brandon, le commandant Cahen, le sousofficier Bloch, décoré sur son lit de mort, Picciotto, qu'on trouva criblé de quatorze blessures sur les remparts de Metz, et surtout «le chevaleresque» commandant Franchetti, qui à la tête des Eclaireurs de la Seine fut tué à Champigny, et auquel la population parisienne émue fit les touchantes funérailles, que nous trouvons racontées dans une lettre de M. G. Perrot publiée dans la Revue des Deux Mondes du 15 décembre 1870? Elle était juive aussi, Mme Coralie Cahen, qui, après avoir soigné avec un dévouement admirable nos soldats dans les ambulances, entreprit trois voyages en Allemagne pour aller consoler nos prisonniers dans les forteresses de Silésie et de Poméranie. Il faut lire ce que Maxime du Camp écrivait au sujet de cette femme de cœur dans la Revue des Deux Mondes du 15 septembre 1887: « Elle frappa, dit-il, à toutes les portes, cherchant, s'enquérant, demandant partout: «Avez-vous des prisonniers français?» sollicitant, ne se décourageant pas, et abusant de sa faiblesse jusqu'à en faire une force qui devint invincible... Le hasard m'a mis en rapport avec l'officier qui fut chargé, dans la forteresse de Graudenz, d'amener les prisonniers français en présence de Madame Coralie Cahen. Je ne sais rien de plus émouvant... Sa voix tremblait ; elle leur dit: «Je suis Française. - Ah! vous êtes Française! - Oui. je viens de France exprès pour vous voir. - Ah! pour nous voir! Ah! vous êtes Française!» Et tous, tous ces hommes qui avaient traversé le fer et le feu, qui sans se plaindre supportaient leurs misères, tous éclatèrent en sanglots... Elle alla jusqu'au prince de la couronne, jusqu'à l'empereur Guillaume; rien ne la rebuta: elle eut l'insistance et la persistance. Plus de trois cents prisonniers français lui doivent d'être rentrés au pays et d'avoir été libérés avant le terme de leur peine. On a dit, et i'ai dit moi-même que les israëlites n'avaiena qu'un sentiment incomplet de la patrie; ò juive. pardonnez-moi!» Il était juif également, le poète

Eugène Manuel, qui, au lendemain de nos dé-

sastres, chanta, en des vers au moins égaux à

eux de Déroulède et de Coppée, la douleur de la patrie mutilée et son espoir invincible dans le triomphe final du droit. Et, depuis la guerre de 70, que de juifs sont tombés encore au champ d'honneur, en allant combattre au loin pour le drapeau français! Juif, le sergent Dennery, mort il y a vingt ans avec la mission Flatters; juifs aussi, ce jeune héros de dix-huit ans, Léser, et Valabrègue, et Michel, et Crémieu-Foa, qui ont péri au Dahomey; juif encore, le capitaine Braun, mort récemment dans la mission Bre-

Après cela, qu'on vienne mettre en doute le patriotisme des juifs! Assurément il est très simple de nier a priori l'amour des juis pour la France, au nom de prétendues théories scientifiques. Mais l'embarras des antisémites commence, dès qu'on leur demande de prouver par des exemples précis que les juifs sont incapables de patriotisme. Alors ils se taisent, - à moins qu'ils ne recourent au mensonge. C'est ainsi que récemment l'auteur d'une brochure intitulée : Bitche et ses défenseurs, a prétendu qu'en 1870 « tous les juifs sans exception aucune » avaient fui cette ville assiégée. Or il résulte d'une attestation du maire actuel de Bitche qu'avant et pendant la guerre il y avait en tout dans cette ville deux familles israélites, comprenant trois hommes seulement, dont deux sont restés pendant toute la durée du siège, et dont le troisième, après avoir au début servi dans la garde mobile, fut obligé de s'en aller ailleurs faire soigner sa femme. Bien plus : c'est, paraît-il, un juif, qui, ravitaillant la ville au mépris des balles prussiennes, lui permit de soutenir un siège héroïque de sept mois..... Et voilà comment les antisémites écrivent l'histoire!

SERENUS. (A suivre).

# CHAMBRE DES DEPUTES

Scance du 27 mars 1902

M. Colliard dépose un rapport sur la question

du gaz à Paris.

M. Ricard pose une question au ministre des affaires étrangères, au sujet de la situation faite par les tarifs douaniers étrangers à notre commerce d'exportation des vins.

M. Ricard demande que ces tarifs soient abaissés du côté de la Russie.

M. Delcassé répond que le gouvernement fera ses efforts pour aboutir à une solution favorable à la demande de M. Ricard.

La Chambre vote la proposition modifiée par le Sénat, tendant à dispenser les sapeurs-pom-piers des périodes des 28 et 13 jours.

M. Zévaès dépose une motion tendant à établir le repos hebdomadaire en faveur des ouvriers et employés de commerce et de maga-

L'article ler porte que les ouvriers et employés de l'un et l'autre sexe ne peuvent être occupés plus de 6 jours par semaine dans les manufactures, usines, ateliers, chantiers, magasins, boutiques, bureaux, mines, carrières, etc., qu'il soient publics ou privés, laïques ou religieux, et même quand il s'agit d'un établissement ayant un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance.

M. Sambat demande que cet article soit plicable aux agents et sous-agents des postes et télégraphes,

M Zévaès demande le repos hébdomadaire pour tous les employés et ouvriers de toutes les administrations et de tous les services de

M. Fournier présente un amendement tendant à faire comprendre les travailleurs des champs dans l'article 1er de la loi.

Cet amendement est repoussé ainsi que celui

de M. Zévaès.

M. Jourde fait comprendre dans l'article ler les usiniers et patissiers.

L'ensemble de l'article 1er est adopté par 274 voix contre 81.

L'article 2 est adopté après discussion entre MM. Jourde, Ferry, Berry, Millerand. L'ensemble du projet de loi est voté par 422

Et la séance est levéc.

Séance du 28 mars (matin)

M. Mesureur préside.

M. Caillaux dépose le budget modifié par le Sénat; le projet est renvoyé à la commission.

La Chambre adopte le projet tendant à distraire de la commune de St-Cirq-Lapopie (canton

de St-Géry), la section de Tour-de-Faure pour l'ériger en commune distincte. Puis elle passe à la discussion des lois élec-

torales. Un amendement de M. Bertrand tendant à frapper d'une peine double les fonctionnaires coupables de corruption électorale est repoussé.

Puis la discussion des lois électorales est renvoyée à une autre séance. M. Labussière pose une question au ministre

des Travaux Publics au sujet des voies navi-M. Baudin promet de s'occuper de la ques-

# Séance de l'après-midi

La Chambre aborde le budget modifié par le

Sur le chapitre 2 des finances, relatif à l'a-mortissement de l'emprunt de Chine, repousse le système du Sénat.

Sur le chapitre du ministère de la guerre, la Chambre maintient une augmentation qui a trait au service de l'état-major.

La Chambre décide à nouveau la suppression des 13 jours en 1902.

L'amendement Narbonne relatif au vin du soldat repoussé par le Sénat, est à nouveau adopté par la Chambre; il en est de même de l'amendement Vaillant relatif à une augmentation de ration de viande pour les soldats.

La Chambre ratifie le vote du Sénat relatif à la réforme postale des journaux; elle maintient son vote au sujet des dispositions supprimées par le Sénat relativement aux affiches tricolores réservées pour les communications officielles.

M. Pelletan développe une interpellation relative aux constructions navales.

Puis, l'ensemble du budget est voté par 297

M. Pourquery retire son amendement relatif à la fixaxion à 6 ans de la durée du mandat

Et la séance est levée.

#### Sénat

Séance du 27 mars 1902 (matin)

M. Peytral, vice-président, préside. Le Sénat continue la loi des finances : il réserve l'article relatif à la circulation postale des circulaires et bulletins de vote.

Sur l'article voté par la Chambre tendant à réserver le papier tricolore pour les affiches officielles, le rapporteur général du budget dit que cette réserve serait préjudiciable à grand nombre d'imprimeurs qui ont fait des provisions de papier tricolore pour les élections.

Par 155 voix contre 130 cet article est re-

Par 217 voix contre 20 le Sénat rejette le projet de M. Gourju tentant à frapper d'un droit de 100 fr. les palmes d'officier d'académie et d'un droit de 200 fr. les rosettes d'officier de l'instruction publique accordées à des per-sonnes n'appartenant pas à l'enseignement.

Séance de l'après-midi

M. Fallières préside.

Le Sénat continue la loi des finances. Par 152 voix contre 115, le Sénat adopte l'article tendant à empêcher que les fonctionnaires de l'enseignement public puissent être détachés dans un établissement professionnel. Les derniers articles de la loi des finances

passent rapidement. Le Sénat vote une disposition tendant à empêcher pour les sénateurs devenant minis-tres le cumul de leur traitement avec celui de

M. Magnin au nom de la commission des finances demande le rejet spécial qui consiste à faire avancer les 265 millions de l'emprunt chinois par la caisse des dépôts et consigna-tions : projet voté par la Chambre. MM. Waldeck-Rousseau et Caillaux le dé-

fendent.

Le Sénat repousse le projet. Puis l'ensemble du budget est voté par 265 voix contre 2.

Et la séance est levée.

Séance du 28 mars 1902 (matin) Le Sénat discute un amendement de M. Leconte admettant le mandat de 6 ans, pour les députés.

M. Tillaye combat cet amendement que le Sénat repousse.

Le Sénat vote ensuite l'érection en commune du hameau d'Estal (Lot).

# Séance de l'après-midi

M. Godin pose une question au ministre des colonies sur le combat auquel ont pris part les troupes françaises dans la région du Chari et quelles mesures de protection il compte pren-

M. Decrais répond que les troupes ont rem-porté un brillant succès sur les Touaregs. Le projet réglant le bubget spécial du Sénat

pour 1902 est approuvé:

M. Caillaux dépose le budget retour de la Chambre.

Et la séance est levêe.

# INFORMATIONS

# Commerce

Le ministre du commerce communique la

« Un journal du matin a cru pouvoir récemment signaler un péril auquel se trouveraient exposés les titulaires de livrets de caisses d'épargne. Il avance que depuis la loi du 20 juillet 1895, le montant des livrets abandonnés, c'est-à-dire n'ayant donné lieu depuis plus de trente ans à aucune opération, font retour au Trésor; il ajoute que de récentes instructions administratives auraient violé les dispositions de cette loi; il affecte d'ailleurs de croire à l'exagération, voire à l'impossibilité des faits sur lesquels il s'étend avec complaisance, laissant ainsi planer sur l'Etat le soupçon de porter la main sur les dépôts sacrés que les travailleurs font à la caisse d'épargne. Autant d'affirmations ou de feintes appréhensions, autant d'erreurs. Aux termes de la loi du 20 juillet 1895 (article 20), le montant des livrets abandonnės ne fait en aucune mesure retour au Trésor. Il est intégralement réparti entre les caisses d'épargne et les sociétés de secours mutuels possédant des caisses de re-

traites, et chaque année, le Journal Officiel publie le détail de cette répartition. Aucune instruction administrative n'a modifié l'interprétation de la loi de 1895 à cet égard. Ont toujours été traités, depuis cette loi, comme comptes abandonnés, les livrets n'ayant donné lieu depuis trente ans à aucune opération de versement ni de retrait. Cette interprétation sur laquelle l'administration n'a jamais varié depuis la loi de 1895 était mê me admise depuis la loi du 7 mai 1853.

« On voit que cette application normale de la loi de 1895 ne peut à aucun moment, ni à aucun degré, intéresser le Trésor. Il peut n'être pas inutile de rappeler au surplus que, si dans un dessein politique facile à concevoir, des allégations fausses de cette espèce venaient à se répéter, le gouvernement aurait le devoir de faire appliquer la loi du 3 février 1893, qui a eu pour but de réprimer les atteintes frauduleuses au crédit des caisses d'épargne. »

#### Un nouveau pain de troupe

Des expériences ont été faites au 7e corps en vue de la substitution à l'ancien pain de troupe d'un autre pain plus agréable comme

aspect et comme saveur. On a conclu à l'adoption d'un pain rond d'une seule ration, dont la troupe s'est montrée satisfaite. Le prix de revient est un peu supérieur. Les essais seront continués dans les ler, 14° et 20° corps d'armée.

#### Mort d'un sénateur

M. Bourgeat, sénateur républicain du Tarn et-Garonne, est décèdé jeudi dans sa propriété à Lamagistère (Tarn-et-Garonne) où il se trouvait depuis deux jours.

M. Bourgeat né en 1840 était sénateur depuis 1897.

#### La mort de Cecil Rhodes

Le grand flibustier Cecil Rhodes est mort. Arrivé en 1871 au Cap, avec un millier de francs dans sa poche - c'est lui qui l'a conté - Cecil Rhodes, dix ans plus tard, devait fonder la plus fameuse et la plus prospère de toutes les compagnies sud-africaines: la Le Beers. Il était, dès 1881, le maître presque incontesté de Kimberley et les Américains lui eussent donné le titre de roi du diamant. Il en réglait à son gré la vente et la production à travers le monde entier. Il en avait pour ainsi dire le monopole de fabrication presque exclusif, puisque les neuf dixièmes des diamants du globe sortaient de ses mines. Mais c'était là peu de chose encore. En 1886, des mines d'or venaient d'être découvertes au Transvaal; Cecil Rhodes décidait de devenir « roi de l'or », comme il était incontestablement « roi dn diamant ». Moins de trois mois après que la première paillette eut été trouvée, près de Johannesburg, il créait la British South Africa, qui devait deux ans plus tard, obtenir une charte royale pour le développement du protectorat du Bechuanaland et des contrées situées au Nord. C'était la fameuse Chartered.

Une dépêche de Capetown annonce que des funérailles publiques seront faites à Cecil Rhodes et que l'inhumation aura lieu à Maltapos où se trouve sa maison de campa-

Certains clubs politiques conservateurs ont déjà voté des motions de sympathie.

Mais ces motions ne sont pas nombreuses; Cecil Rhodes laisse plus de haine que de regret, sa mort n'est pas une perte pour l'humanité.

# CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés lundi prochain, le Journal du Lot ne paraîtra pas mardi.

# A la Chambre

La Chambre, dans sa séance d'hier, a adopté le projet tendant à distraire de la commune de St-Cirq-Lapopie la section de Tour-de-Faure, pour l'ériger en commune distincte.

# Au Sénat

Le Sénat a adopté hier le projet tendant à ériger en commune distincte la section d'Estal.

# Enregistrement

M. Dilhac, recevenr de l'enregistrement à Arcs en-Ré, (Charente-Inférieure) est

nommé en la même qualité à Saint-Géry, en remplacement de M. Maynard appelé à nne autre destination.

#### Ponts et Chaussées

M. Veyrières, conducteur des Ponts et Chaussées de 1re classe attaché dans le département d'Alger au service de la circonscription de l'Est, sera attaché dans le département du Lot au service ordinaire en remplacement de M. Caillassou, mis en service détaché.

#### CAHORS

# La situation électorale

La situation électorale dans notre arron. dissement est à cette heure nettement mar.

Quoique toutes les candidatures ne soient peut-être pas connues, les partis ont pris position.

Dans nos précédents numéros on a pu lire les motions votées par les maires des communes de l'arrondissement en faveur de M. Rey, qui rallie ainsi autour de son nom la presque totalité des républicains; aujourd'hui encore, on trouvera plus loin la note que nous recevons de Lalbenque.

La campagne électorale qui s'ouvre facile pour le député de Cahors se clôturera par un éclatant succès qu'aucun discoureur ne saurait empêcher.

Canton par canton, commune par commune, nous recevons tous les jours des adhésions formelles à la candidature de M. Rey; c'est de partout la même note: nécessité d'une candidature unique de concentration républicaine sur le nom de l'honorable M. Rey. C'est ce qui aura lieu, car les républicains ne voudront pas égarer leurs suffrages sur des candidats à programmes révolutionnaires mais à

convictions ternes. Autour de M. Rey donc tous les républicains doivent être groupés : et c'est ce qu'ont compris les chefs du parti radical de l'arrondissement qui dans des résolutions fortement motivées manifestent leur intention de marcher résolument pour sa

Car l'œuvre de M Rey est considérable. Dans toutes les discussions importantes relatives à l'impôt foncier, à l'assistance, à l'agriculture, M. Rey a pris toujours une part active et efficace; jeudi dernier, encore, à l'occasion de la loi sur la saccharine que la Commission des finances du Sénat avait disjointe, M. Viger, ancien ministre de l'agriculture, qui proposait de réintégrer cette loi dans le budget, rendait justice au député de Cahors comme le prouve l'extrait suivant de l'Officiel:

« Cette Commission (la Commission de législation fiscale de la Chambre) a travaillé pendant très longtemps et elle a élaboré un rapport très bien fait dont l'auteur est un de mes anciens collègues de la Chambre, qui est en même temps médecin distingué et agronome compétent, M. le docteur Rey, député du Lot.

» Eh bien, M. Rey, après avoir examiné la question, a conclu à l'adoption du projet du Gouvernement, sous la réserve de certaines modifications. C'est ce dispositif qui devait être soumis à la Chambre des députés, et que M. le Ministre des finances ayant fait sien, a inséré dans la loi des finances et qu'on vous propose aujourd'hui de disjoindre. »

On se souvient que M. Rey, rapporteur de la commission de législation fiscale, avait fait adopter par la Chambre les conclusions de son rapport sur la saccharine; ce sont ses conclusions que M. Viger a défendues devant le Sénat et a fait voter par lui.

Certes, il n'est pas besoin d'insister lon. guement sur l'œuvre de M. Rey à la Chambre: adversaires et amis se plaisent à reconnaître qu'elle est féconde et si nous-mêmes n'avons pas toujours été d'accord avec M. Rey sur quelques rares questions de principe, en somme, nul n'a jamais douté de son républicanisme, nous moins que personne.

Toutes les fois que la grande réforme fiscale, si souvent préconisée et jamais accordée, est venue devant la Chambre, M. Rey l'a soutenue et l'a votée ; partisan également de la prééminence du pouvoir civil, il a toujours voté contre les motions clériconationalistes que sous ce ministère les réactionnaires présentaient pour faire échec au Gouvernement de défense républicaine.

M. Rey est un républicain sincère, à qui nul démocrate ne peut refuser sa confiance; et c'est ce qui explique que, de tous côtés, nous recevions des motions franches, formelles, acclamant le député de Cahors.

La situation politique de notre arrondissement exige une pareille ligne de conduite; les très rares républicains qui s'en écartent ne pourront que le regretter!...

#### Musée de Cahors

M. Roubaud, conservateur du Musée de Cahors, a l'honneur de faire savoir aux habitants de la ville et de la région que le Musée est fermé pour cause de nettoyage et de réinstallation.

Un avis inséré dans les journaux fera connaître la réouverture.

#### Avenir Cadurcien

PROGRAMME DU 30 MARS 1902

Maas en Waal (Allegro) Fête Watteau (divertissement) Coquelet Chatau Frou-Frou (Valse) La Bohémienne (fantaisie) Bafle Boisson Gavotte Bébé

Allées Fénelon, de 4 h. 1/2 à 6 h. du soir

#### Tribunal correctionnel

Dans son audience de mercredi, le tribunal correctionnel a statué sur les deux affaires suivantes:

Jean Pierre Magné, cultivateur, âgé de 36 ans, demeurant à Uzech-les-Oules, est inculpé de vol d'un lièvre au préjudice de Mme Védrennes. Reconnu formellement par M. Lestrade, charcutier à Cahors, à qui il avait vendu le lièvre volé, il est condamné, malgré ses dénégations et la plaidoirie de Me H. de Valon, à dix jours de prison avec bénéfice de la loi de sursis.

- Mlle Antoinette Lugan, âgée de 19 ans, fille de M. Lugan, négociant à Luzech, fut, en l'absence de ce dernier, victime d'un vol de 420 francs commis par deux femmes appartenant à un cirque de passage à Luzech.

Les prévenues ont fait défaut à l'instruction

ainsi qu'à l'audience.

Les circonstances au cours desquelles le vol fut commis paraissent un peu inexplicables aux yeux du tribunal, qui, tout en reconnaissant la parfaite bonne foi des plaignants ne peut que relaxer les prévenues défaillantes.

# ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 27 au 29 mars 1902

Naissance

Ametteau, Roger-Emile-Victor, rue Sainte-

Maurice, Joseph (naturel) à la Maternité. Borios, Maurice-Pierre-Alphonse, rue de la

# Arrondissement de Cahors

CAZALS. — Conférence troublée. — Jeudi, jour de foire, le candidat Pagès-Lechesne a fait une « conférence »? à l'américaine; de la terrasse du café du Commerce il a harangué la foule et développé son programme. Au passage de son discours le plus intéressant pour nos populations, deux jeunes taureaux échappés sont venus malencontreusement disperser la foule: Serait-ce un signe

CAZALS. - Nous recevons de cette commune une intéressante communication relative aux élections.

Nous ne pensons pas qu'il soit utile de la publier en ce moment, les candidatures n'étant pas officiellement connues.

Nous verrons par la suite.

LALBENQUE. — L'élection législative. — Nous recevons la communication suivante:

Les soussignés, Maires, Adjoints, conseillers municipaux et électeurs des communes du canton de Lalbenque, manifestent à Monsienr Rey, député de l'arrondissement de Cahors, leur sympathie, leur dévouement, et le remercient de ses efforts incessants en vue de l'intérêt général et pour l'amélioration du sort des malheureux, notamment par les lois qu'il a présentées et soutenues devant le parlement, et qui ont abouti à la médecine gratuite et au dégrèvement de la côte personnelle et mobilière.

Ils déclarent lui maintenir leur confiance, acclament sa candidature aux élections pro-

ment contre tout autre, bien persuadés qu'il continuera comme il l'a fait jusqu'ici, à favoriser la justice et la liberté pour tous.

Ont signé: MM. Guilhem, maire de Lalbenque.
Fournié, conseiller municipal à Lalbenque.
Delteil, id. id. id.
Guiraudie, id. id. Couderc, id. id. Bach.

Cazees, maire de Fontanes. Dugés, conseiller municipal à Fontanes. Blattes, maire de Flaujac. Sicard, maire de Montdoumerc. Delles, adjoint au maire de Montdoumerc Bru, maire de Vaylats.

Conté, adjoint au maire de Vaylats. Roques, maire d'Escamps. Couffin, adjoint au maire d'Escamps. Couderc, conseiller municipal à Escamps. Frayssé, id. id. id. Galtié,

id.

id.

Cavaillé, id. Plusieurs électeurs ont aussi signé: Cassan, conseiller mnnicipal à Cieurac. Ausset électeur Canihac, conseiller municipal à Belfort. Selves.

id. id. id. id. Fournié, à Bach. id. Escrouzailles, id. id. Théron, id. Cubayne, ancien maire de Cremps.

Martory, ancien conseiller municipal de Cremps. Galand conseiller municipal à Laburgade. Lalandes, électeur Lufau, conseiller municipal à Aujols.

Salgues, ancien maire Plus de 40 électeurs d'Aujols ont signé cette adresse.

L'HOSPITALET. — Fête scolaire. — Dimanche dernier, 23 mars, à l'école laïque des filles, a été donnée une splendide fête scolaire, sous la direction de Mlle Cavaillou notre infatigable institutrice.

Toute la population de la section de l'Hospitalet et de Granéjouls s'était donnée rendez-vous pour cette fête de famille.

La réunion eut lieu dans la cour de l'école décorée pour la circonstance.

Pendant plus de deux heures, les jeunes élèves ont dit fort gentiment et avec beaucoup d'intelligence, des contes, des petites pièces de vers et des chansonnettes qui ont vivement intéressé le public.

Nous remercions particulièrement MM. Combebias, maire, Conquet, adjoint, Sirvain, conseiller municipal et délégué cantonal, Daudé, Espéret, Bonnet, Constans, conseillers municipanx, Pécourt, instituteur, de l'empressement qu'ils ont mis à honorer cette fête de leur présence.

Nous félicitons les pères et mères de famille, d'avoir eu le courage d'agir en parents libres, responsables de leurs actes, méprisant les conseils et les menaces exercés par certaines gens à la dernière heure.

Nous félicitons surtout Mlle Cavaillou, notre excellente institutrice de l'initiative et du zèle dont elle fait preuve pour assurer le succès de son école récemment laïcisée.

Nous remercions aussi les excellents ouvriers qui ont décoré la cour de l'école et l'estrade à titre gracieux.

Cette fête a refait l'union dans la commune et montré une fois de plus la supériorité de l'enseignement laïque sur l'enseignement congréganiste.

Un groupe de républicains.

DOUELLE. — Triste compatriote. — Le 22 janvier dernier, Jean Dieudonné Raynal, né le 20 janvier 1875, à Douelle, vola une bicyclette au préjudice du soldat vélocipédique Moméja.

En fin janvier et février, il déroba une certaine quantité de cuivre à M. François

Pour ces deux méfaits le tribunal correctionnel de Toulouse le condamna le 5 mars dernier à trois mois de prison et aux frais.

Raynal fait appel de ce jugement, mais il n'y gagnerien, car la Cour d'appel confirme purement et simplement la sentence déjà

Raynal fera done trois mois de prison.

# Arrondissement de Figeac

FIGEAC. - La population. - Dans le relevé officiel qui vient d'être fait de la population du Lot, d'après le dernier recensement, nous trouvons les résultats suivants concernant l'arrondissement de Figeac; Bretenoux, 10,052; Cajarc, 6,174; Figeac (est), 10,344; Figeac (ouest), 8,559; Lacapelle-Marival, 11,226; Latronquière,

chaines et s'obligent à la soutenir énergique- | 9,240; Livernon, 7,197; St-Céré, 10,762. Total, 73,491.

> CAJARC. — Foire. — Malgré la pluie qui est tombée toute la journée, notre foire mensuelle a été assez importante.

Voici les cours pratiqués: Bœuss de labour, de 500 à 650 fr. la paire; moutons, de 20 à 22 fr. pièce.

Blé, de 16 fr. 95 à 17 fr. 25 l'hectolitre; avoine, de 8 fr. 75 à 9 fr.; maïs, de 12 à 13 fr.; haricots, de 14 à 15 fr.

Volaille, 75 c. la livre; chevreaux, de 4 fr. 25 à 4 fr. 75 pièce. Œufs, 50 c. la douzaine.

# Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Election législative. — Messieurs les délégues des comités radicaux de l'arrondissement sont prévenus que le congrès, organisé en vue des élections législatives, se tiendra le dimanche 6 avril.

Nous rappelons que, seuls, prendront part à cette réunion les délégués qui ont été désignés et qui seront porteurs d'une carte, signée par le président du comité central.

MM. Cocula, Costes et Pauliac sénateurs du Lot assisteront au Congrès.

Le secrétaire du comité central

- M. Fleuret, président du comité radical de Gourdon, candidat aux élections législatives, développera son programme à Saint-Germain le mardi ler avril en réunion publique et contradictoire.

M. Fleuret, se présentera le jeudi suivant devant les électeurs de Salviac.

MM. les candidats sont instamment priés d'assister à ces réunions.

SOUILLAC. - Enterrement civil. -Trois cents cinquante personnes, accompagnaient à sa dernière demeure le citoyen Darnal, épicier à Souillac. Fidèle aux principes qu'il avait toujours défendus, ses obsèques furent purement civiles. M. Claret adjoint, remplaçant M. le maire absent à procédé à la levée du corps à 4 heures 1/2. On remarquait sur le char funèbre parmi les nombreuses couronnes, celle offerte par la Libre Pensée de Souillac.

Au cimetière le citoyen Toulzac a pris la parole et a adressé un dernier adieu, au nom de tous ceux qui respectent la liberté de conscience, à l'homme de bien qui disparaît.

GRAMAT. - Foire. - Quoique favorisée par le temps, la foire du 26 mars n'a pas été importante.

Voici les cours pratiqués:

Bœufs d'attelage, de 500 à 700 fr. la paire; veaux de 80 à 85 c. le kilo; moutons, 22 à 35 fr. la pièce; porcelets, de 20 à 40 fr.; volaille, 70 à 80 c. le kilo; œufs 60 à 65 c. la douzaine.

Froment, 13 à 14 fr. les 80 litres; avoine, 6 fr. 75 à 7 fr. 50.

Les affaires ont été lentes ; pas d'incidents à signaler.

CHAPELLERIE NOUVELLE Attenant le Magasin de Madame Bédué PARAPLUIES et OMBRELLES

# A. BÉDUÉ, FILS

CAHORS, 2, rue de la Liberté, CAHORS GRAND CHOIX DE CHAPEAUX POUR

HOMMES ET ENFANTS **OUVERTURE LE 15 MARS 1902** 

# BULLETIN FINANCIER

Sauf la nôtre, toutes les Bourses Européennes sont aujourd'hui fermées.

La séance au contraire des années précédentes a été très animée, les demandes ont diminué et la clôture se fait en hausse sur l'en-

semble de la cote. Le 3 0/0 cote 100,70 dernier cours, le 3 1/2

0/0 102,20 et l'amortissable 100,60. Le Crédit Foncier est demandé à 737; le Comptoir National d'Escompte à 575; le Crédit Lyonnais s'est avancé à 1,034 et la Société

Générale à 618. La compagnie française des Mines d'Or a passé de 115 à 116.

Nos Chemins sont fermes sans changement.

Le Suez à 3,992 n'a pas varié. La Dynamite Centrale a passé de 719 à 722. Les actions Etablissements Orosdi-Back clôture à 193 au lieu de 189.

L'action Wagons-Lits se négocie à 293. Parmi les fonds étrangers l'Extérieure est en hausse à 78,40 ; l'Italien à 100,60 ; le Por-

Le Serbe 4 0/0 Unifiée est à 67.70.

Le Turc D clôture à 26 et la Banque Ottomane à 568. Emprunt Chinois 50/0, or, 1898 Avis de répartition — Les souscriptions de 1 à 5 obligations sont servies intégralement; à partir de 6 obligations, il est attsibué 60 0/0 des demandes avec un minimum de 5 obligations, toute fraction égale ou supérieure à une demi-obligation donnant droit à une obligation entière.

### Fêtes de Pâques 1902

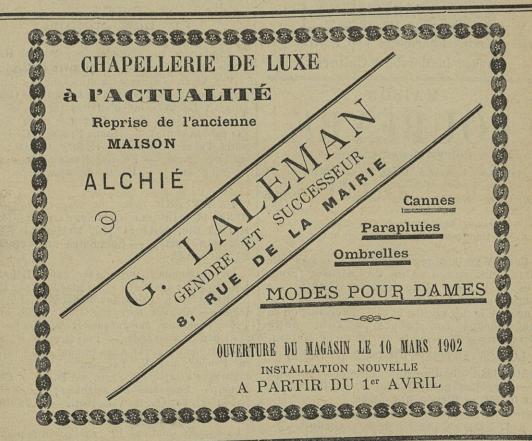
Extension de la durée de validité des billete d'Aller et Retour.

Les billets d'aller et retour à prix réduits prévus par les tarifs spéciaux G.V. nº2 et G.V. nº 102 et auxquels ces tarifs accordent une validité prolongée à l'occasion des Fêtes de Pâques seront exceptionnellement cette année, mis à la disposition des voyageurs à partir du jeudi 20 mars; ils seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du jeudi 10 avril. Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 10 avril.

# Bulletin météorologique

DATES TEMPÉRATURE Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer Temps 767.5 28 Vend. + 15 29 Sam. + 14 767 Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer. Temps probable : Variable

Dr HERBEAU. Le propriétaire - gérant : A. COUESLANT.





#### MADEMOISELLE

# MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING (Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

> PREMIÈRE PARTIE UN JOLI TÉNOR

> > IX

Avant la noce

Sir John retira soudain son cigare de ses lèvres et une vive rougeur de colère lui empourpra le front.

- De ta mère?... répéta-t-il en contenant sa voix. Qu'a-t-elle pu te dire de ta mère, Catherine?

- Elle m'a dit, entre autres choses, que ma mère avait autrefois empéchê son mariage. Est-ce la vérité?

- Non pas que je sache... Est-ce tout?

- C'est là tout ce dont elle l'a accusée, mais je voyais bien, à sa mine, tous les sousentendus que cachait sa parole. Ma mère est morte dans ses bras, m'a-t-elle dit, et il y a longtemps qu'elle lui a pardonné... Papa, elle avait un air infernal en disant cela et

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

elle m'a fait peur. Elle haïssait ma mère, elle me hait, moi, et s'il est en son pouvoir de nous faire du mal, elle le fera avant de quitter le comté, aussi vrai qu'il est certain que nous sommes là tous les deux.

- Catherine, pour l'amour du ciel !...

- Elle nous fera, papa, s'écria Catherine avec fermeté, tout le mal qu'elle pourra nous faire. Mais le peut-elle réellement ! .. Le désir qu'elle en a est assez manifeste, mais en a-t-elle les moyens?

- Mon enfant, dit-il, et il y avait un sanglot étouffé dans chacune de ses paroles, elle peut nous ruiner... te ruiner...

Catherine le regarda. Elle était pâle, grave, mais très calme.

- Alors, que le ciel nous protège ! dit-elle. Tu sais que je ne comprends rien du tout à ce que tu me dis, et je ne comprendrai probablement que lorsque le coup nous aura frappés. J'aurai pourtant plus de joie et de courage si je savais ce qui m'attend. Aujourd'hui, tout cela me 'semble insensé. Tu est riche, noble, je suis ton unique enfant. Comment cette femme peut-elle nous ruiner ? Papa, s'écria-t-elle soudain, y aurait-il quelque réserve, quant à ton droit, à la succession de Scarswood ?... Existerait-il un héritier dont le droit serait supérieur au tien ?

Il la regarda avec des yeux si pleins d'anxiété et d'effroi que son regard la poursuivit pendant quelques jours.

- Et si c'était vrai, si quelqu'un avait des droits supérieurs aux miens... si quelque jour, et très prochainement; Scarswood nous était enlevé, et si nous étions ruinés, totalement ruinés... encore une fois, Catherine, aurais-tu la force de supporter la misère?

Les lèvres de Catherine se serrèrent.

- J'aimerais mieux mourir que d'ètre pauvre.

Elle se tut, et ils continuèrent à monter et à descendre la longue terrasse dans le plus profond silence.

Le soleil d'octobre s'était levé et versait à flots sa belle lumière.

La cloche du déjeuner commençait à tinter et Scarswood avec ses fougères, ses vieux chênes, ses ormes, ses hêtres, le lierre qui enveloppait leurs larges troncs, apparaissait dans l'air éclatant du matin comme une chose auguste et magnifique.

Les yeux de Catherine erraient sur tout cela. Elle avait appris à en aimer chaque arbre, chaque pierre, chaque brin d'herbe.

- Papa, dit-elle enfin avec un accent douloureux, devrons-nous partir ?... devronsnous renoncer à tout cela?... Avais-je raison, est-ce là le secret que possède Mme Vavasor?

- Supposons que tu sois dans le vrai, que faire alors, Catherine?

- Alors... un éclair s'alluma dans ses yeux... ordonne-lui de quitter cette maison sur l'heure, et tant pis si nous ne devons pas tarder à la suivre.

- Quoi! braver la ruine et le scandale quand nous pouvons encore les éviter!

- Tu ne les évitera pas !... Cette femme ne t'épargnera pas !... Et si nous devons partir, il vaut mieux mille fois le faire de nousmêmes, qu'attendre que nous soyons chassés. Si toi et Gaston me restez, je puis supporter le reste.

Le vieux soldat étouffa un soupir.

- Rentrons, papa, dit résolument Catherine, et quand le déjeuner sera fini, donne son congé à Mme Vavasor. C'est ton affection pour moi qui faisait qu'elle t'effrayait. Eh bien! je hais la pauvreté, c'est vrai, mais je hais encore plus Mme Vavasor. Chasse-la et laisse-la faire ce que sa méchanceté lui dictera!

- Elle partira!

- Merci, papa!... Il n'est pas dans ta nature d'avoir peur de qui que ce soit!... Je respirerai plus librement une fois qu'elle aura quitté Scarswood!... Partira-t-elle aujourd'hui?

- Aujourd'hui même. Le plus tôt sera le meilleur. Et après, Catherine?...

- Aprés... Toi, moi, et Gaston, nous partirons ensemble. Et, si nous sommes pauvres, eh bien! je travaillerai pour vous. Je me ferai actrice, auteur ou institutrice, que sais-je?...

- Indomptable enfant l... Mais nous ne quitterons pas Scarswood. Non... non... quoi qu'elle puisse faire. Elle partira et nous resterons. Elle fera après ce qu'elle voudra. Tant

que je vis, nous sommes en sûreté... après., - Mais, papa, dit Catherine d'une voix op-

pressée, et cet autre héritier? Le baronnet se mit à rire.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal des Lot » 24

LE PAYS

DES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNEDICT-HENRY RÉVOIL

XII

La Maison de jeu

La fortune favorisait Victor d'une telle facon que le banquier grommelait mille blasphèmes en le payant après chaque coup de cartes. Tous les joueurs entouraient ce vainqueur du monte et enviant la chance qui le favorisait à ce point là. Victor suivait son jeu avec trop d'attention pour savoir ce qui se passait autour de lui. Il avait pour ainsi dire oublié que ses amis se trouvaien à ses côtés.

Tout à coup il entendit Creps qui s'écriait: - Maladroit! J'ai tout perdu. Victor, prêtemoi deux cents francs.

Roseman rappelé à lui par cet appel de fonds, ramassa aussi aussitôt son gain qu'il fourra dans ses poches et s'écria: - C'est assez. Rentrons à l'hôtel. Je ne veux

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

plus jouer. En route.

Ses amis furent forcés de le suivre. Mais à peine étaient-ils partis qu'une sorte d'hésitation se manifesta au milieu des joueurs de la maison : La Veranda. On eût dit que le départ des trois Belges avait refroidi l'ardeur de ces hardis coquins Un certain nombre sortit ensemble de l'Enfer.

Tandis que ceci se passait, les trois amis avaient pénétré dans un dédale de rues obscures et, comme il était tard, ils ne rencontraient personnes. Roseman disait à ses camaqu'il avait au moins gagné 40.000 francs, à juger sans compter, et Donatus déclarait avoir 800 francs dans sa poche. Quelle que fût la perte de Jean, la soirée n'était pas des plus mauvaises, et les deux amis se réjouissaient de la fortune qui leur arrivait, car Victor avait déclaré qu'il comptait partager avec eux.

- Il est vrai, dit alors Jean, que lorsque les directeurs de notre Compagnie arriveront à San Francisco, nous n'aurons plus besoin de rien. Mais, en les attendant, nous voilà à même de vivre comme des princes à notre hôtel ou ailleurs. Mieux encore, je déclare que cet argent hatera notre retour au pays natal.

- Quarante mille huit cents francs, cela nous fait treize mille six cents francs par tête, murmura Donatus. Si cette bonne chance continue, rien ne m'empêchera d'acheter le château de Natten Haersdonck, ou tout autre belle maison de chez moi.

En parlant ainsi le bon diable sautait de joie et se préparait à chanter quand un coup inattendu, tombant par derrière sur sa tête,

l'étendit sur le sol.

Donatus comprit immédiatement qu'il allait être volé et prenant son argent dans sa poche, il le glissa prestement dans sa botte.

Victor et Jean avaient été attaqués en même temps que Kuik. Le premier, jeté par terre, était retenu par quatre hommes qui fouillaient ses poches. Il avait cependant réussi à recouvrer l'usage de ses mains et pressait un des voleurs à la gorge, quand un coup de couteau l'atteignit au côté, et il éprouva une telle douleur qu'il fut forcé de lacher prise.

A ce moment là un bruit de voix se fit entendre dans la rue voisine qui mit en fuite les

Jean se hâta de porter secours à Victor : il l'aida à se relever, mais quand il sentit le sang chaud qui coulait de la trouée faite au côté de son camarade, il s'écria:

- Mon pauvre ami! tu es donc blessé?

— Oh! ce n'est rien, répondit celui-ci.

- Où donc as-tu été frappé? - Vers la côte. Mais je t'assure que ce n'est

Creps épouvanté, songea d'abord à frapper à la première porte venue, pour avoir du secours; mais Victor déclara qu'il avait assez de force pour marcher et qu'il fallait rentrer

à l'hôtel. Avec l'aide de ses amis, il parvint enfin au logis commun. Jean força Roseman à s'asseoir et pria le garçon d'aller au plus tôt chercher un médecin.

Le domestique répliqua qu'il y avait un docteur à l'hôtel et qu'il allait le prévenir.

Quoique le sang coulat de la blessure qu'il avait reçue, Victor plaisantait et cherchait à rassurer ses amis.

- Ne vous inquiétez point ainsi, leur disaitil, je sais que ce ne sera rien.

Le praticien demandé se présenta quelques moments après et procéda au pansement ce qui fut vite fait.

Il tendit alors la main du côté de Jean Creps et lui dit: - C'est fini. Une visite de nuit, Monsieur,

c'est une once d'or, autrement dit seize dol-- Quatre-vingt francs? soit. Mais veuillez

bien nous dire, monsieur le docteur, ce que nous devons craindre ou espérer.

- Il n'y a aucun danger. Seulement si la lame avait pénétré à deux centimètres plus haut ou plus bas votre ami été un homme mort. Mais, dans l'état cette blessure n'en est pas une. Allons! mon once d'or. Je n'ai pas un moment à perdre ; je désire retourner me coucher, car il me faut être levé de bon matin.

Victor Roseman pria Jean de prendre la somme dans ses poches, mais son ami chercha en vain : tout ce qui avait été gagné par le blessé avait disparu : or et billets de banque il n'y avait plus trace de rien.

Jean priait donc le médecin de leur faire crédit, eu égard à leur mauvaise chance

(A suivre).



Dépôt : Pharmacie FOURNIE Place du Marché à Cahors.

MAISON

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patenté en France, Angleterre. Belgique CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

> Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours - Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D' GELIS Contre les Pellicules et la chûte des Cheveux Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. - Flacon nº 2: 3 fr.

> On de-REPRESENTANTS dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. Appointements 120 fr. par mois ou remises très élevées. Ecrire à L. M. Eymard et Cie, fabricants à Salon (Bouchesdu-Rhône).

# Bibliographie

# LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6° - Sommaire du 30 mars 1902.

Vase Nacla: Courrier du dimanche. - Camille Gramaccini : La Romance de Joconde. - Georges Ohnet: Le Brasseur d'affaires (suite). - Jean Aicard: Tata (suite). — Pierre de Lano: Suprême pardon (suite). — Jeanne France: Le luxe... voilà l'ennemi (suite). - Henry Grenet: 100 millions (suite). — Félicien Nacla: Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris). - Sommaire du nº 1505, du 29 Mars 1902.

La securité en chemin de fer, par D. Bellet. -Les pluies de poussière et les glaciers, par Charles Rabot. - La galéruque de l'orme, par Lucien Iches. — Wagons boer par Lucien Jacquot. — Tabac et caféier, par Jacques Barral. — Le plus petit bacille du monde. — Travaux préparatoires du Métropolitain, par A. da Cunha. — La myopie en France, par V. Turquan. — Perforatrice électrique à injection d'eau, par D. L. - Chronique. - Académie des sciences ; séance du 24 mars 1902, par Ch. de Viiledeuil. - La cellutotypie par Albert Tissandier.

Ce numéro contient 10 gravvres et le bulletiu météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. - 23º année. - Sommaire du nº 17 - du 27 mars 1902.

Au Canada, par Eud. Dupuis. - Le Roi Sans-Souci et la Princesse Aurore, par J. Burancy. - Thérèse, (histoire vraie), par G. Le Cordier.

- La Capitaine du « Yucatan» par E. Salgari. - Louisette, par Eraména. - Boîte aux Lettres. - Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de A. Birch, A. Ray, R. de la Nézière, E. Gamba, Bauchart, etc. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande

par lettre affranchie. Bureaux àla Librairie Ch. Delagra ve, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements: Paris et Départements: six mois 10 fr.; un an 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. - Sommaire de la 1530º livraison (29 mars 1902).

Malheur est bon, par Daniel d'Arthez. - Les Timbres-postes, par Lucien d'Elne. - La Photographie stéréoscopique pratique, par Frédéric Dillaye. - L'Ouragan' par A. Melandri. - Belle réponse de Saint Vincent de Paul. - Musée de poupées, par Marie Konig.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. six mois 10 fc. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr

Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain 79, Paris, 6.

# CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

#### Billets de famille à prix réduits à l'occasion des Vacances de Pâques

En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la Cie d'Orléans délivre du samedi, veille des Rameaux, (22 Mars), au lundi de Pâques (31 Mars) inclus, de toute station de son réseau pour toute station du réseau, distante d'au moins 125 kil. de la station de départ, des billets

d'aller et retour de famille en 1re, 2e et 3, classes aux conditions suivantes:

Réductions de 50 % sur ledouble du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux, autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billet simples. le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux, l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'ac retour et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité de ces billets est de 33 jours, non compris le jour du départ.

PÉLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS A l'occasion du Pelerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2e classe et de 30 0/0 en 3º classe, sur le double des prix des billets sim-

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilcmètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.